

DOSSIER DE PRESSE

Commission permanente du 19 janvier 2024



© Département du Tarn



« Avec cette première commission permanente, nous dynamisons notre engagement pour la jeunesse, la culture et les sports, notre implication dans les projets de cohésion sociale et territoriale ainsi que notre soutien volontariste aux communes et au développement local.

Préparons ensemble le Tarn de demain ! »

Christophe Ramond,
Président du Conseil départemental du Tarn

TARN
MON DÉPARTEMENT

27 rapports destinés à améliorer la qualité de vie des Tarnais ont été approuvés lors de la Commission permanente qui s'est tenue le vendredi 19 janvier. Ces rapports couvrent différents domaines tels que le sport, la jeunesse, la cohésion sociale et territoriale, l'environnement, ou encore la culture.

Le Département garant des solidarités humaines et territoriales	3
Aides à la parentalité, aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap	3
Soutien dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales	3
Le Département : 1^{er} soutien du développement territorial local	4
Des équipements sportifs pour les communes	4
Améliorer les conditions d'apprentissage des jeunes Tarnais	5
Favoriser l'accès aux soins sur tout le territoire	6
Aménagement, construction, rénovation : soutenir les investissements des collectivités	6
Assurer la continuité d'action dans le département	7
Sport, environnement, culture : le Département s'engage !	8
Mettre plus de sport dans la vie des Tarnais	8
Préserver les richesses naturelles du Tarn	9
Développer la visibilité des musées départementaux	9

Près d' 1 M€ d'aides à la parentalité, aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap



© Adobe Stock

> **875 000 € attribués**, dans le cadre du prolongement du dispositif de soutien aux actions réalisées par les Services d'Aide à Domicile (SAAD), **pour apporter la meilleure réponse possible aux besoins des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap**. Le Conseil départemental du Tarn reconduit **la prime de 100 € par mois accordée aux aides à domicile** (soit 1 200 € par an pour un poste à temps plein) afin de **faciliter leurs recrutements, les fidéliser et préserver leur pouvoir d'achat**.

L'accompagnement à domicile constitue une priorité et un axe fort des politiques de solidarité du Département qui entend continuer à renforcer, en 2024, sa politique du Bien-Vieillir dans le Tarn.

> **Plus de 50 000 €** alloués aux **revalorisations salariales dans les SAAD** : le **Centre Communal d'Action Sociale de Gaillac (CCAS)** et la **mairie de Vabre** reçoivent respectivement une aide de 45 000 € et 5 000 €.

> **15 100 €** accordés aux associations de **prévention et de protection de l'enfance**, **Autan Sidobre Monts de Lacaune (Castres et Mazamet)** et **Amicale laïque (Graulhet)**, pour financer des actions de soutien à la parentalité.



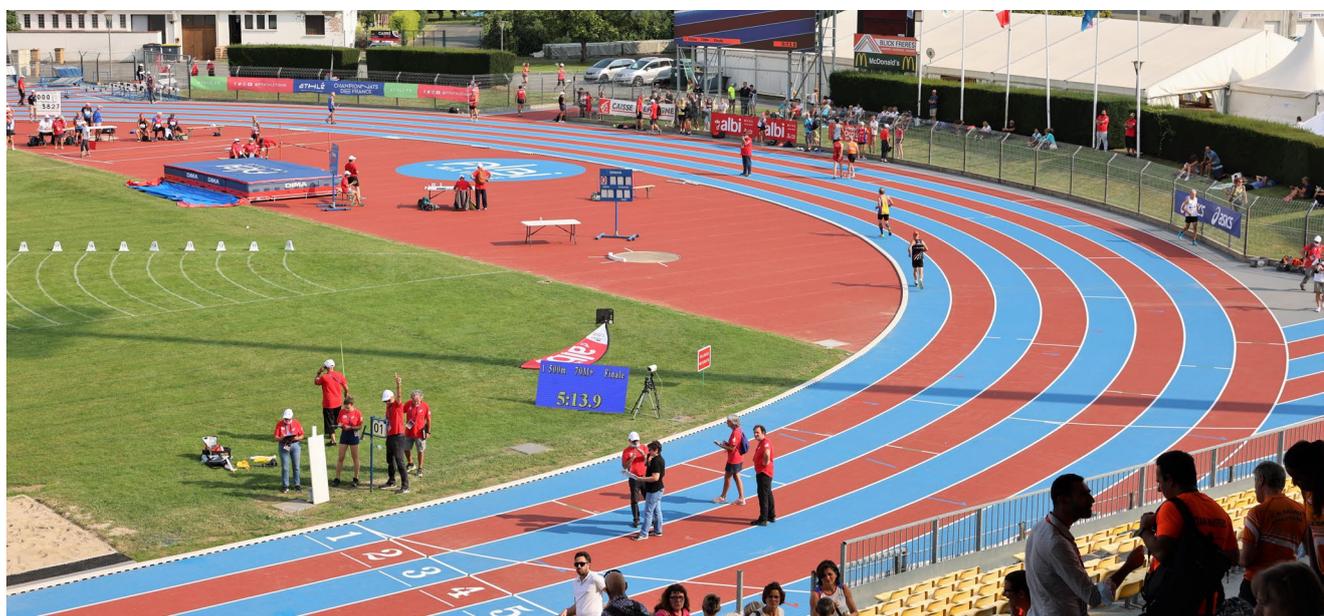
© Freepik

Soutien dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

Plus de 240 000 € pour le financement de deux emplois d'assistants sociaux éducatifs exerçant les missions d'Intervenant Social au sein du commissariat d'Albi et de l'unité de gendarmerie de Graulhet. L'objectif de ce recrutement est de **lutter plus efficacement contre les violences conjugales et intrafamiliales en contribuant à l'accueil et à l'écoute des femmes et des enfants subissant des violences**.

2 M€ pour le développement local

En ce début d'année 2024, le Conseil départemental du Tarn réaffirme son engagement en allouant plus de 1,5 million d'euros pour soutenir le développement local. Cet investissement dans différents chantiers de construction et de rénovation d'infrastructures témoigne de la volonté de créer des conditions propices à l'épanouissement de la jeunesse, au bien-être des habitants et au rayonnement du département.



Stadium d'Albi - © Département du Tarn

Des équipements sportifs pour les communes : un soutien dynamique de plus de 570 000 €

L'année 2024 sera marquée par le rayonnement des Jeux Olympiques de Paris. Dans cette dynamique, le Département du Tarn, labellisé «Terre de Jeux 2024», renouvelle son engagement en faveur du développement des activités sportives.

Près de 500 000 € sont ainsi attribués à la ville d'Albi pour plusieurs aménagements sportifs dont 200 000 € pour la création d'un nouveau terrain synthétique mixte de football et de rugby avec des tribunes d'une capacité totale de 300 places, plus de 130 000 € pour la rénovation de la piste d'athlétisme et de la signalétique du Stadium, ou encore 150 000 € pour la construction d'une extension du stand de tir de l'Association Sportive de Tir Albi Compétitions (ASTAC).

50 000 € et 22 450 € sont débloqués pour Marssac-sur-Tarn et Blaye-les-Mines afin de développer leurs équipements sportifs et encourager la pratique du sport.



Travaux de l'école élémentaire de Puycouzon - © Département du Tarn

Investir dans les infrastructures dédiées à l'éducation et à la jeunesse

Plus d'1 M€
pour améliorer
les conditions
d'apprentissage
des jeunes Tarnais

La commune de **Puycouzon** se voit attribuer une enveloppe de **450 000 €** pour la reconstruction de son école élémentaire, tandis que la ville d'**Albi** percevra **100 000 €** pour la construction d'une halte-garderie à Cantepau.

Plus de 215 000 € sont alloués à la construction de l'école maternelle et primaire de **Dénat** et la commune de **Saliès** reçoit également près de **120 000 €** pour la reconstruction de sa cantine scolaire.

D'autres subventions, comme **37 000 €** pour la mise aux normes du groupe scolaire **Augustin Malroux** à **Blaye-les-Mines**, **23 000 €** pour l'isolation de l'école maternelle de **Massaguel** ou encore **75 000 €** pour la création d'un **CLAE** et la rénovation de plusieurs espaces dans les écoles **Jean Moulin** et **Jean Jaurès** à **Carmaux**, contribuent à créer des environnements éducatifs modernes et sécurisés.

Le Conseil départemental du Tarn s'engage pour favoriser l'accès aux soins sur tout le territoire

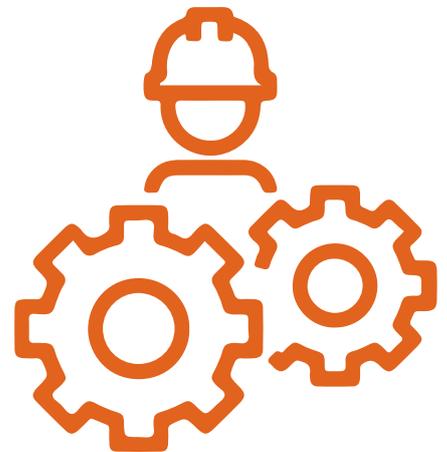


En attribuant près de **25 000 €** à la **Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet** pour l'aménagement d'un cabinet dentaire à **Giroussens** et en soutenant financièrement la **rénovation énergétique de l'annexe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de la Vallée du Thoré à Saint-Amans-Valtoret**, le Département réaffirme sa volonté de développer les services de santé sur l'ensemble du territoire du Tarn.

Aménagement, construction, rénovation : près de 400 000 euros en soutien aux collectivités

Cette année encore, les **collectivités territoriales du Tarn peuvent compter sur le Conseil départemental pour soutenir leurs investissements**. Carmaux se voit allouer près de **180 000 €** pour la **rénovation et l'accessibilité de son hôtel de ville**, Payrin-Augmontel reçoit **36 000 €** pour l'aménagement des abords de l'espace associatif «Le Salvetat», Nages bénéficie de **13 000 €** pour l'aménagement d'une forge à la maison de Payrac, et Puygouzon obtient une subvention de près de **8 000 €** pour la rénovation des chauffages des bâtiments communaux.

Près de 150 000 € d'aides sont également alloués à 11 autres communes de moins de 2 000 habitants (**Villeneuve-sur-Vère, Ledas-et-Penthies, Labarthe-Bleys, Milhars, Terre-de-Bancalié, Barre, Berlats, Lacaze, Saint-Salvi-de-Carcavès, Montdragon, Le Vintrou**). 13 opérations d'investissement en matière d'équipements immobiliers et de sauvegarde du patrimoine bâti seront ainsi financées.





© Département du Tarn

Plus de 5,7 M€ débloqués pour nos organismes et partenaires

Dans l'attente du vote du budget primitif pour l'année 2024 et afin d'assurer le bon fonctionnement des organismes auxquels le Département renouvelle son soutien, un acompte sur subvention de fonctionnement d'une valeur de 30% par rapport aux subventions accordées en 2023 est attribué.

Parmi les organismes bénéficiaires **plus de 5 M€** sont alloués au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn (SDIS 81)

Mettre plus de sport dans la vie des Tarnais et soutenir les athlètes locaux



La marathonnienne Melody Julien - © Département du Tarn

Le Département du Tarn poursuit, plus que jamais en 2024, sa dynamique de développement des pratiques sportives tout en mettant le sport au service de l'animation, l'attractivité et le rayonnement de son territoire.

C'est dans cette optique que le dispositif «Club Tarn 2024», visant à accompagner les athlètes déjà reconnus comme sportifs de haut niveau et engagés dans la préparation des Jeux à venir, a été instauré.

20 000 € supplémentaires pour soutenir 4 sportifs tarnais en route vers les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

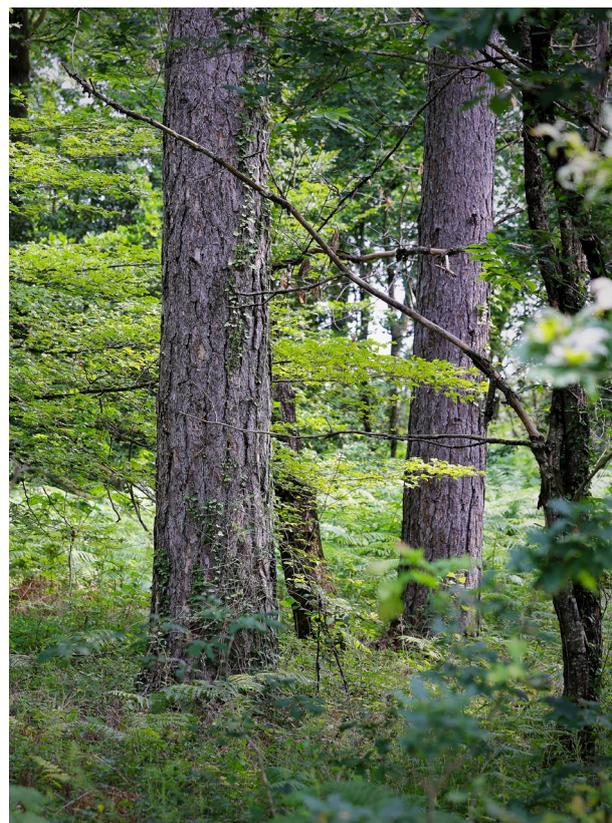
Le Conseil départemental, déjà impliqué financièrement à hauteur de 10 500 € dans le parrainage de 7 athlètes tarnais, va plus loin en attribuant un **bonus exceptionnel de 5 000 € par athlète à Mélody Julien, Alexa Lemitre, Célia Perron et Renaud Clerc.**

Au-delà du soutien financier, le Département encourage la transmission d'expérience. Les athlètes bénéficiaires de cette aide s'engagent à partager leur vécu avec les jeunes sportifs tarnais.

Préserver les richesses naturelles du Tarn

Le Département soutient les projets liés à l'environnement, la conservation et la mise en valeur du patrimoine et des espaces naturels. L'un des exemples les plus récents de cet engagement est l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) de l'itinéraire de Fréjeville, baptisé « La boucle de l'Agout à Fréjeville ». Cet itinéraire, traversant la commune et répondant aux critères rigoureux de la démarche qualité Rando'Tarn, offre non seulement une expérience de randonnée immersive, mais contribue également à la valorisation des paysages naturels locaux.

Au-delà de la promotion des activités de loisirs en plein air, le **Conseil départemental agit dans le domaine de la foresterie**, essentiel dans la gestion durable des ressources naturelles. En soutenant le **programme de coupes de bois 2024**, le Département favorise une exploitation forestière raisonnée, respectueuse de l'équilibre écologique et de la biodiversité.



Forêt départementale de Sérénac - © Département du Tarn



Musée-Mine Départemental - © Département du Tarn



Château-musée du Cayla - © Département du Tarn

3 nouveaux partenariats pour développer la visibilité des musées départementaux

Le Département soutient l'entrée du Château-musée du Cayla dans le dispositif VitiPassport initié par l'office de tourisme Gaillac, Cordes-sur-Ciel & Cités médiévales. Ce « passeport » papier distribué gracieusement aux touristes leur permet de bénéficier de la gratuité de l'entrée pour le Château-musée du Cayla. Aussi, le Château-musée du Cayla figurera sur la **carte Loisirs de l'association ANCAV-SC Tourisme Loisirs Culture Occitanie**. Les adhérents bénéficieront d'un tarif réduit.

Le Musée-mine départemental adhère au **pack visibilité de l'office de tourisme d'Albi**. Cette initiative, soutenue par le Conseil départemental, comprend notamment la **promotion du musée sur la borne tactile de l'office et dans la carte numérique « Albi city pass »** qui accorde à ses détenteurs un **tarif réduit**.

TARN

MON DÉPARTEMENT

Contacts presse : 05 63 45 64 55

Béatrice GRAU | beatrice.grau@tarn.fr

www.tarn.fr

